

Reconnaissance faciale : Microsoft et Salesforce misent sur Onfido

Pour son deuxième tour de table, destinée à soutenir sa croissance, [Onfido](#) vient de lever 50 millions \$.

Parmi les investisseurs, on trouve Softbank, Salesforce et Microsoft qui croient dans le système mis en place par cette jeune entreprise anglaise. Sa proposition : combiner reconnaissance faciale et intelligence artificielle pour protéger l'accès aux ressources physiques et numériques d'une entreprise.

Pour cela, la solution vérifie l'identité de chaque nouvel utilisateur cherchant à se connecter ou s'inscrire, à l'aide d'un selfie de ce dernier et de la photo de sa pièce d'identité. La technologie mise au point par Onfido vérifie d'abord l'authenticité de la pièce d'identité, puis compare la photo avec le selfie.

Orange, Blablacar et Europcar sont clients d'Onfido

Grâce à l'IA, la start-up assure être capable de contrôler automatiquement plus de 4 500 types de documents dans près de 200 pays, et ainsi de détecter les anomalies. En cas de doute, c'est l'humain qui tranche, et tout le processus ne prend que quelques secondes.

Déjà adopté par un millier d'entreprises anglo-saxonnes, mais aussi Orange, Blablacar et Europcar, Onfido va prochainement ouvrir des bureaux en France.

La reconnaissance est un sujet sensible chez Microsoft. [En juillet dernier](#), une polémique l'avait opposé à des chercheurs du MIT qui critiquaient les biais de son logiciel [Face API](#), dans l'identification les femmes et les personnes non blanches.

Microsoft chahuté sur la reconnaissance faciale

Brad Smith, président et directeur juridique de Microsoft, avait appelé le gouvernement américain à réguler le marché. Il estimait qu'une technologie de reconnaissance faciale dopée à [l'intelligence artificielle \(IA\)](#) « peut classer des photos, aider à réunir des familles. Elle peut aussi être mal utilisée et détournée. Par des entreprises privées comme par des autorités publiques ».

Il avait même listé des questions sur lesquelles le gouvernement US pourrait plancher. Florilège :
« – L'utilisation de la reconnaissance faciale par les forces de l'ordre devrait-elle faire l'objet d'une

surveillance et de contrôles humains ?

- La loi devrait-elle exiger que les entreprises obtiennent un consentement préalable avant de recueillir des images d'individus pour la reconnaissance faciale ?
- Le gouvernement devrait-il créer des processus qui octroient des droits aux personnes estimant avoir été mal identifiées par un système de reconnaissance faciale ? »

(crédit photo © GlebStock / Shutterstock)